

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 2 (1974)
Heft: 4

Artikel: A l'Amicale des patoisans vadais
Autor: J.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-237003>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A l'Amicale des Patoisans vadais

Samedi 16 novembre 1974, avait lieu à Courchapoix, dans la jolie salle du Restaurant Relais du Val-Terbi, la réunion annuelle des Patoisants vadais. Une cinquantaine de membres et d'amis du patois avaient répondu à l'appel. Beaucoup ignorent encore que la carte vendue chaque année ne donne pas seulement droit à l'entrée au concert, mais qu'elle permet d'assister aux assemblées avec droit de vote.

Le président, M. Joseph Steulet, de Courrendlin, ouvrit la séance à 19 h. 40 en souhaitant à tous une cordiale bienvenue. Il donna la parole au secrétaire M. Henri Bron, pour la lecture du procès-verbal de l'assemblée de 1973 à Rossemaison. Ce dernier, rédigé en patois vadais naturellement, fut adopté sans observation et le président remercia chaleureusement notre ami Henri de son bon travail. Puis ce fut au tour de notre dévoué caissier, M. Joseph Migy, de donner connaissance des comptes qui avaient été contrôlés par les vérificateurs. La situation financière est très satisfaisante grâce à la belle activité de la Chorale et des acteurs pendant l'exercice écoulé. Les comptes furent adoptés à l'unanimité avec remerciements mérités au caissier, qui depuis de nombreuses années, contribue par ses talents d'organisateur et son inlassable dévouement à la bonne marche de l'Amicale. Un des vérificateurs des comptes s'étant démis de ses fonctions est remplacé par Mme Colombe Comte, de Courtételle. Avant son rapport d'activité de la société, le président rappelle les décès survenus pendant l'année et prie l'assistance de se lever et d'observer une minute de silence pour honorer leur mémoire. Il relève ensuite la participation en 1973 à la belle fête des patoisants romands à Treyvaux (Fribourg), au 75^e anniversaire des Forces Motrices Bernoises au Kursaal de Berne et en 1974, les soirées musicales et théâtrales données à Delémont, Corban, Bassecourt et Courgenay, qui connurent toutes le plus grand succès, grâce à la belle pièce de M. Jean Christe, de Courrendlin, qui pour commémorer

le 300^e anniversaire de la mort de Molière avait composé : « In sacré médecin » sur le thème du « Médecin malgré lui » ce dont nous le remercions encore infiniment. La Chorale donna encore un joli concert lors de la réunion de l'Amicale du bat. 22 en août dernier à Delémont, et participa à la Fête du peuple, dans le cortège. A fin septembre, une très jolie promenade nous permit d'apprécier les beautés des antiques cités de Colmar et de Riquewihr. Ce fut ensuite au tour du directeur, M. Julien Marquis, qui dit toute sa satisfaction de travailler avec une belle phalange de près de 40 membres dévoués, une équipe de camarades venant de toute la vallée chaque jeudi aux répétitions. Plusieurs qui ont passé les 70 ans, sont toujours présents et nous voudrions féliciter particulièrement notre doyen, M. Charles Meuret, qui a fêté ses 80 ans le printemps dernier et qui ne craint pas de jouer encore un rôle sur la scène. Sur proposition de M. Marquis, l'assemblée nomme pour une durée de deux ans, une commission musicale de cinq membres, pour la préparation des programmes et une commission théâtrale de cinq membres pour le choix des pièces de théâtre et la distribution des rôles. Après une courte discussion, l'assemblée décide le maintien de la modeste indemnité kilométrique versée aux membres de l'extérieur pour leurs déplacements. Après quoi, le président clôt l'assemblée et invite chacun à prendre place pour l'excellent souper préparé par la famille Dominé, que nous remercions de son accueil plein de gentillesse. La soirée se termina autour d'un bon verre, aux sons de l'accordéon de notre ami Paul Cortat et de joyeuses chansons. Une belle soirée théâtrale est prévue pour le 19 janvier 1975 à Delémont et nous espérons y retrouver tous nos amis du patois. — J. M.